



## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°25 du 17/07/2024

Ce PV est établi après consultation écrite des membres de la Commission Fédérale Sportive (CFS).

### CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

#### CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL

##### 5ème Journée – matchs en retard – 13 & 14 juillet 2024

METZ COMETZ vs SÉNART TEMPLIERS – D1051 : [10-2, rencontre homologuée](#)

**Metz** : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Thibaud TAKEZAWA - Sanction : 50€ ; Non transmission d'une feuille de score par email au plus tard le lendemain de la journée de compétition à midi (RG art. 217.2) - Sanction : 30€.

METZ COMETZ vs SÉNART TEMPLIERS – D1055 : [8-1, rencontre homologuée](#)

**Metz** : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Thibaud TAKEZAWA - Sanction : 50€

### CHAMPIONNATS RÉGIONAUX ET DIVISION 3 2024

Après la fin des championnats régionaux de Baseball, les droits sportifs pour la Division 3 sont les suivants :

- Ligue Hauts-de-France : [Dunkerque Korvers](#) (059001)
- Ligue Grand Est : le champion Dudelange Red Sappers (099001) ne remplit pas les critères d'engagement en matière du nombre de licences.
- Ligue Bretagne : le champion Rennes (035001) ne remplit pas les critères d'engagement en matière d'engagement d'une équipe jeune hors entente.
- Ligue Normandie : le champion Saint-Lô (050002) ne remplit pas les critères d'engagement en matière du nombre de licences.
- Ligue Ile-de-France : [Ermont Expos](#) (095006)
- Ligue Pays de la Loire : [Nantes Mariners](#) (044004)
- Ligue Centre Val de Loire : le champion Joué-lès-Tours Coyotes (037003) ne remplit pas les critères d'engagement en matière du nombre de licences.
- Ligue Bourgogne Franche-Comté : [Fénay Cyclones](#) (021003)
- Ligue Nouvelle-Aquitaine : [Saint-Aubin du Médoc Blue Jays](#) (033012)
- Ligue Sud : [Renards de la Vallée du Gapeau](#) (083017)
- Ligue Auvergne Rhône-Alpes : [Grenoble Grizzlys](#) (038002)
- Ligue Occitanie : [Muret Dragons](#) (031019)

Lors de la phase préliminaire, les champions régionaux ont été répartis dans quatre "poules" de deux équipes. Les équipes s'affronteront en match aller-retour au meilleur des 5 rencontres. Deux rencontres seront jouées la première journée et jusqu'à trois rencontres seront jouées la seconde journée. Sont qualifiés, pour le Final4, les vainqueurs de chaque poule.

Les dates des journées de compétition seront communiquées ultérieurement.

Les affrontements de la phase préliminaire sont répartis de la manière suivante :

- **Poule A** - Renards de la Vallée du Gapeau et Grenoble Grizzlys
- **Poule B** - Fény Cyclones et Dunkerque Korvers
- **Poule C** - Ermont Expos et Nantes Mariners
- **Poule D** - Muret Dragons et Saint-Aubin du Médoc Blue Jays

## **OPEN DE FRANCE DE BASEBALL5**

L'organisation de l'Open de France de Baseball5 2025 a été attribuée au club des Alligators de Nîmes. La compétition aura lieu les 1er et 2 février 2025.

## **RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS**

### **Roster Imprimé**

Il est obligatoire de fournir un roster imprimé datant de **moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

### **Téléversement des Documents de Matches**

Les documents de matchs doivent être téléversés sur [upload.ffbs.fr](http://upload.ffbs.fr) **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

### **Communication des Scores**

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à [cfs@ffbs.fr](mailto:cfs@ffbs.fr). Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver les **numéros de rencontres** via le lien suivant : <https://static.wbsc.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbdf2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

### **Signature du Manager Diplômé**

Il est obligatoire que le manager diplômé signe la feuille de match.

### **Remplissage Correct des Feuilles**

Il est obligatoire de remplir correctement toutes les feuilles de match.

### **CAS PARTICULIER JFL**

Une rencontre est définie en 7 manches pour toutes les compétitions nationales (à l'exception des 9 manches en D1 Baseball) selon l'article 210.2 des RGs, et toutes les manches non jouées (y compris les demi-manches) sont considérées comme JFL.

Il est important de noter que le document FAQ partagé en début d'année par la CFS n'est pas exhaustif.

Pour les séries en trois ou cinq matchs des phases finales, la règle JFL s'applique en fonction du nombre de rencontres disputées. Par exemple, dans le cas d'une série de rencontres en 3 matchs, si l'une des équipes remporte les deux premiers matchs, le règlement JFL pour programme double s'applique.

### **FEUILLES DE MATCH**

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

### **ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE**

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

### **DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN**

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.
- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

### **RAPPELS IMPORTANTS**

#### **Temps entre chaque rencontre**

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

#### **Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball**

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. **Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné**. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lanceurs n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

### MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

---

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

### **RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT**

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

### **RÈGLEMENTS FFBS**

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

### **RECOURS**

*Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.*

*L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.*

*L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.*

*En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.*

*Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>*

*Jean-Marie Meurant  
Président C.F.S*



# ANNEXE

## JOUEURS & JOUEUSES APPARTENANT À UN CHAMPIONNAT (entré(e)s en jeu sur au moins 1/3 des rencontres)

### **D1 Baseball**

#### **La Rochelle**

CRAWFORD Forrest  
GONZALEZ TOVAR Oscar Eduardo  
ESTEBAN Maxence  
BRITO MEDINA Denis  
REGNIER Tom  
DE LA ROSA Franklin  
ESTEBAN Clément  
ROSELL MARTINEZ Daniel

#### **Metz**

ROZE Victorien  
RUIZ DIAZ Yeixon  
MATEO MINYETY Algeni  
TAKEZAWA Antoine  
MURRAY Edward  
PARTINGTON Jack  
HANSCH Simon  
PAULA José-Andres

#### **Montigny**

MAYEUX Dylan  
LOPEZ TEQUEDOR Yorfrank Manuel  
DO CARMO BARROS Gabriel  
VELASQUEZ Hector  
LOT MARTINS Felipe Gustavo  
ANOUAR Saad  
BESOLI Killian  
MAYEUX Tom  
LEVIGNERON Robin  
MAESTRE ARCIA Robinson José  
MONBEIG Maximin

#### **Montpellier**

SPRING Riley  
BROSSIER Paolo  
ANTONAC Yoan  
RODRIGUEZ Douglas Ely  
KOVACS Fabian  
BELLO SERRADA Fernando  
KHOURY Nicolas  
OZANICH Owen  
CANELON Kevin  
GOSSELIN Daniel  
PONTIAC Ismail

#### **Rouen**

MASSON Jean-Christophe  
SMITH Jalen  
DEFRIES Jacob  
BLONDEL Hugo  
GLEESON Dylan  
BRAINVILLE Louis  
BERT Joris  
IGAMI Chikara  
PRIOUL Esteban

#### **Savigny**

ACUNA Ivan  
TISSERA GRAFEUILLE Manuel Agustin  
AMOROS Axel  
AMOROS Lilian  
JIMINIAN Leo  
VIGER Luc  
OROZCO ALVARADO Evertz Daniel  
SAXEMARD Theo  
LESCURE Mathias  
COSTE Gedeon  
GOMEZ NAPE Elvis Antonio

#### **Sénart**

BROWN Felix  
OGAWA Ryoma  
NAKAMURA Yodai  
HVRYTISHVILI Heorhii  
ZOIA Benjamin  
KURIMA Koshiro  
FLAMENT Corenthin

#### **Toulouse**

SORIANO Ariel  
SCAVO DIAZ Jean Filippo  
PERDOMO CASTRO Alexander José  
MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue  
GARCIA DELGADO Jhon Will

**D2 Baseball****Anglet**

GOUELLO Axel  
 FROMENT Robin  
 FROMENT Elliot  
 PATROUX Alban  
 RAMOS Adrian  
 COLLIARD Christian  
 LMOUDEN Billel  
 DEL RIO ROMERO Cesar

**Bréal-sous-Montfort**

GODET Jules  
 MAKDAD Sami  
 MAKDAD Paco  
 RENAUDIN Louka  
 FREMONT Antoine  
 FRIN--MARIE Enzo  
 MORIN Benoit

**Eysines**

DA ROCHA BRIOSO Miguel  
 FAURE Quentin  
 RAFFENNE Jérôme  
 MILLERIOUX Theo  
 IHAMDANENE Walik  
 ANTEPAZ RODRIGUEZ Abraham  
 FORT Alexis  
 BERTHAUD Joris  
 LESGOIRRES Gauthier  
 MILLERIOUX Theo  
 BARSACQ Florent  
 LARGOUET Quentin

**Meyzieu-Décines**

MARIN Meylian  
 LEVEQUE Bastien  
 BERRY RIVERA Gilberto  
 DE GREGORJ Quentin  
 MICEL DURAN Jhon Kleider Alexander  
 BRESSON-LAVIGNE Nicolas  
 RANDY Yoann  
 DYMOWIEZ Jeremy

**Paris UC**

MESGUICH Camille  
 DUSSART Jérôme  
 MAUCLAIRE Daiki  
 MORRIS Benjamin  
 ONSRI Nawapon Thomas

**Béziers**

DAZELL Nicholas  
 PILAR VELASQUEZ Daniel Jose  
 DESCHAMPS Alexandre  
 GARCIA CASTELLANOS Nader Gabriel  
 BOULARD Jordan  
 GONZALEZ ROSADO Felix Alejandro  
 MICHEL Alexis

**Clermont-Ferrand**

LORIENNE Brice  
 GRIMAUD Sébastien  
 ISTURIZ Rafael  
 TAGUCHI Gen  
 BLASIOLE Jeremy  
 PUJOL Valentin  
 RAINHO MONTEIRO Caio  
 D'ELIA Michael  
 LELLOUCHE Nathan

**La Guerche de Bretagne**

HERNANDEZ Nicolas  
 WALSH Devin  
 BERNARD Detlev  
 LORGEUX Yann  
 BLASCO Antoine  
 GUESDON Melvine  
 GOUIN Jules  
 OLIVRIE Guillaume

**Nice**

MONTAS BERROA Jonathan  
 ROULEAU Gauthier  
 PAROIS Alann  
 DEMAZY Hugo  
 TAVARES VEIGA Filipe  
 AGUSTIN MICHEL Danny

**Ronchin**

BEAUREPAIRE Cyril  
 MAUCHE Saadi  
 DESCAMPS Edouard  
 DERYCKER Louis  
 LEMETTRE Paul

RIOLLET--DRAGHI Gabin  
SOULIER Alexandre

**Rouen 2**

DUCHOSSOY Sébastien  
VIREY Max  
DANNE Théophile  
VISSAC Martin

**Thiais**

NONTANOVANH Lucas  
ELONG EPEE Arrys Joel  
AISSOU Achour  
NONTANOVANH Leo  
SIMANCAS VILORIA Jonathan  
ROLET Nicolas  
SUAREZ TAPANES Yanquiel  
NGUYEN Nahya

**D1F Softball****Clapiers-Jacou**

AUDRAS Maiko  
BEAUCHEF Cathy  
BOUREUX Emma  
BRUNEL Marjorie  
MARBRIER Mathilde  
LEIGNIER Lauriane  
TORTOLERO-MONAGAS Eidy  
BERNARD Pauline  
MUSZYNSKI Marion  
SELVE Morgane

**Grenoble**

BITEUR Victoria  
KOROUSOVA Kristyna  
MIAGAWA Lilian Sayuri  
PATIN Shirley  
TREFOUEL Floriane  
KAHLO Alina

**Pessac**

GOYET Marion  
HAYES Siobhan  
JUST Alexandra  
KERANFLECH Lea  
LE CHENADEC Louise  
MERSCH Anais  
METREAU Amandine  
RIERA Camille  
SINOQUET Nadège

DEBOVE Vincent  
BRUNARD Alexandre  
ECKARDT Yohann  
DUPONT David  
DELEAU Thibault  
MAMMEZ Quentin

**Sénart 2**

BRELLE Theo  
BRELLE Pierre  
KLIN Valentin  
DANTU Romain  
FLAMENT Corenthin

**Valenciennes**

OCTAVIO Gehrig  
GROSJEAN Hadrien  
THOMASSE Clement  
D'EMO Michael  
GOMES Guillaume  
CURRIE Benjamin  
APONTE FERNANDEZ Luis Rafael

**Evry-Courcouronnes**

COSTE Rosalie  
PHILIPPE Christel  
PHLONG Sidonie  
ROMERO JUAREZ Ana Nicole

**Nice**

BUGNA Anaisie  
GIRET Christelle  
REA Sandrine  
ROUSSELOT Sandra  
GONFRIER Charlotte  
BERTRAND Amandine  
DYMOWIEZ Sandra

**Saint Raphaël**

BUVAT Guylaine  
HAUDIQUER Ines  
MUNIER Elsa  
PRADE Pauline  
SAIDI Farah  
MOUNIER Charlotte  
TOURET Morgane  
DE RIDDER Prapeng



*GRAVES Mylène  
GOMEZ Kimberly  
RUAU Mailys*